Les « 1 000 de Cachan » ou la solidarité en héritage

(https://ville-cachan.fr/actualites/les-1-000-de-cachan-ou-la-solidarite-en-heritage/)

En août 2006, l'expulsion de centaines de personnes du bâtiment F du CROUS plaçait Cachan au centre de l'attention nationale. Face à l'urgence de la situation, élus locaux, habitants, associations, enseignants, personnel municipal, personnalités politiques et artistes se mobilisent. Tous font le choix de la solidarité.

Un bâtiment promis à la démolition

En février 2003, les 330 chambres du bâtiment F du CROUS, vidé en vue d'une démolition prochaine, sont occupées par de nombreuses personnes, originaires en grande partie d'Afrique subsaharienne. Certaines sont en situation régulière, d'autres non. Fin 2003, la Ville alerte l'État sur les risques sanitaires et de sécurité, et prend un arrêté de péril. L'occupation prend de l'ampleur : 685 personnes habitent dans le bâtiment, dont 141 enfants.
Après la création du collectif des « 1 000 de Cachan » en 2004, les réunions s'enchaînent, et tous travaillent à trouver une solution digne et respectueuse. Jean-Yves Le Bouillonnec, député maire à l'époque, ouvre les services sociaux et sanitaires aux occupants. Mais les négociations avec l'État s'enlisent, sans aboutir à une solution collective.

Le 17 août 2006, c'est l'expulsion forcée : 516 personnes se retrouvent à la rue. La réponse de la municipalité est immédiate : Jean-Yves Le Bouillonnec décide d'ouvrir le gymnase Belle Image, pour un hébergement d'urgence qui durera deux mois.

La solidarité en actes : l'ADN de Cachan

La solidarité est venue des habitants et des associations, qui se sont mobilisés pour répondre aux besoins du quotidien, comme laver le linge ou accompagner les enfants à l'école. Le personnel communal a fait preuve d'un engagement remarquable, garantissant l'approvisionnement alimentaire, la sécurité sanitaire ou encore la gestion des déchets. Sans oublier la mobilisation de Christian Favier, alors président du conseil départemental, et de ses services, notamment la Protection maternelle infantile. La réactivité des professionnels de santé a permis d'éviter une crise sanitaire.

Chaque acteur, habitants, agents, élus, soignants ou associations, a pris sa part de responsabilités. Une histoire collective portée aussi par les femmes. Au sein du gymnase, elles ont orchestré le quotidien, en instaurant des tours de nettoyage, de cuisine, de garde des enfants ou simplement la répartition des espaces. À l'extérieur, des Cachanaises ont joué un rôle tout aussi décisif, en construisant un climat de confiance et en apportant une forme de normalité au milieu de

l’incertitude. Vingt ans après les faits, les liens perdurent.

Le protocole d’accord, signé en octobre 2006 entre le député maire et les représentants des « mille de Cachan », avec les garants (SOS Racisme, France Terre d’Asile et la LICRA), a permis une issue digne : 162 familles ont été relogées dans 46 communes et les autres personnes hébergées en Île-de-France. En 2007, 231 des 238 demandeurs ont obtenu un titre de séjour.

Soirée « Il y a 20 ans : les 1 000 de Cachan » au cinéma La Pléiade

- Pour marquer les 20 ans de cet épisode, la Ville de Cachan propose aux habitants un temps de mémoire et d’échange, à l’occasion d’une soirée qui se tiendra le mardi 13 octobre 2026 au cinéma La Pléiade ;
- Pot d’accueil et séance de dédicaces avec l’illustratrice Pascale Bougeault pour son ouvrage « Les Reines du gymnase » ;
- Table-ronde avec des acteurs de l’époque, suivi d’un grand témoignage de Jean-Yves Le Bouillonnec, député-maire honoraire de Cachan ;
- Projection du documentaire Tidiane, en présence de Tidiane et de sa réalisatrice Anne-Laure Boretti

L’entrée est libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Du lundi 12 au vendredi 23 octobre, l’exposition « Reines du gymnase » se tiendra dans le hall d’accueil de l’hôtel de ville. Cette série de 18 portraits à l’aquarelle a été réalisée à l’été 2006 au sein du gymnase Belle Image par l’illustratrice Pascale Bougeault.

Crédits photo : Carine Delahaie